

Eutelsat S.A. annonce le succès de l'émission d'un emprunt obligataire à 6 ans

Émission obligataire à 6 ans d'un montant de 930 millions d'euros et portant coupon à 2.625% par Eutelsat S.A

Paris, le 9 décembre 2013 - Eutelsat Communications (NYSE Euronext Paris : ETL) a annoncé aujourd'hui l'émission par Eutelsat S.A. d'obligations senior non assorties de sûretés (les « Obligations ») à 6 ans pour 930 millions d'euros.

L'entreprise a pu tirer parti de l'environnement de marché très favorable pour lever du financement à long terme pour une maturité de 6 ans à des conditions compétitives. Cette opération a été très bien accueillie par une base diversifiée d'investisseurs et a bénéficié d'une souscription significative illustrant la confiance du marché dans la solidité du modèle économique à long terme d'Eutelsat.

Les Obligations seront émises à 99,289% et seront remboursables à 100% de leur montant principal à leur maturité. Le coupon s'élèvera à 2,625% par an. Clearstream et Euroclear procéderont à la compensation des Obligations. Une demande sera introduite en vue de la cotation des Obligations sur le marché réglementé de la Bourse de Luxembourg. Les Obligations auront une maturité de 6 ans. Leur règlement-livraison est prévu autour du 13 décembre 2013.

Ces obligations permettront à Eutelsat de couvrir les besoins de financement liés à l'acquisition de l'opérateur de satellites Satmex annoncée en juillet 2013. Par conséquent, le crédit relais signé par Eutelsat en Septembre 2013 pour financer l'acquisition de Satmex sera annulé. Si l'acquisition de Satmex n'était pas finalisée d'ici au 13 mars 2014, les Obligations seraient remboursables à 101% de leur montant principal.

Teneurs de Livre Associés : Banca IMI, Crédit Agricole CIB, Mitsubishi UFJ Securities et Société Générale Corporate and Investment Banking.

Co-lead managers : Mizuho International plc, SMBC Nikko Capital Markets Limited

A propos des Obligations :

Émetteur: Eutelsat S.A.
Montant: 930 million d'euros
Coupon: 2,625%
Maturité: 13 janvier 2020
Place de cotation : Bourse du Luxembourg

A propos d'Eutelsat Communications

Avec des ressources sur 31 satellites offrant une couverture de l'Europe, du Moyen-Orient, de l'Afrique et de l'Asie ainsi que de larges zones de l'Asie-Pacifique et du continent américain, Eutelsat Communications (Euronext Paris : ETL, code ISIN : FR0010221234) est l'un des trois premiers opérateurs mondiaux en termes de revenus. Au 30 septembre 2013, la flotte des satellites d'Eutelsat assurait la diffusion de plus de 4 700 chaînes de télévision vers plus de 200 millions de foyers en Europe, au Moyen-Orient et en Afrique. La flotte d'Eutelsat transporte également une large gamme de services fixes et mobiles de télécommunications haut débit et de

diffusion de données pour les réseaux vidéo professionnels et les réseaux d'entreprise. Eutelsat, qui a son siège à Paris, emploie, avec ses filiales, 780 collaborateurs originaires de 30 pays. www.eutelsat.com

Contacts

Presse

Vanessa O'Connor Tel. : + 33 1 53 98 37 91 voconnor@eutelsat.fr

Frédérique Gautier Tel. : + 33 1 53 98 37 91 fgautier@eutelsat.fr

Investisseurs et analystes

Léonard Wapler Tel. : +33 1 53 98 31 07 lwapler@eutelsat.fr / investors@eutelsat-communications.com

Cédric Pugni Tel. : +33 1 53 98 31 54 cpugni@eutelsat.fr

Ne pas distribuer, directement ou indirectement, aux Etats-Unis, au Canada, en Australie ou au Japon. La distribution du présent document peut être restreinte par la loi dans certains pays. Les personnes en possession du présent document sont tenues de s'informer de ces restrictions potentielles et de les respecter.

France

Ce communiqué ne constitue pas une offre ou une sollicitation d'acheter ou de souscrire à des valeurs mobilières en France. Ce document ne peut être interprété comme une offre au public tel que définie par l'article L.411-1 du Code monétaire et financier français dans la mesure où les Obligations auront une dénomination de 100 000 euros et seront offerts uniquement (i) aux personnes fournissant le service d'Investissement pour compte de tiers et/ou (ii) aux investisseurs qualifiés agissant pour leur propre compte au sens des, et conformément aux, articles L. 411-1, L.411-2, D.411-1 et 411-4 du Code monétaire et financier français.

Etats-Unis

Ni le présent document, ni aucune copie de celui-ci, ne peut être envoyé, transmis ou distribué, directement ou indirectement, aux Etats-Unis, ses territoires ou possessions ou à toute personne située aux États-Unis (tel que ce terme est défini dans la Regulation S du Securities Act américain de 1933, tel que modifié (le « U.S. Securities Act »)). Ce document ne constitue pas une offre ou une sollicitation d'une offre d'acheter ou de souscrire à des valeurs mobilières aux Etats-Unis. Les Obligations ne peuvent être offertes ou vendues aux Etats-Unis à moins qu'elles ne soient préalablement enregistrées ou à moins qu'elles ne bénéficient d'une exemption d'enregistrement, conformément aux U.S. Securities Act. Les Obligations n'ont pas été et ne seront pas enregistrées conformément aux U.S. Securities et Eutelsat S.A. n'a pas l'intention de faire une offre publique des obligations aux Etats-Unis. Tout manquement à ces restrictions peut constituer une violation du droit des valeurs mobilières aux États-Unis ou toutes autres lois applicables.

Royaume-Uni

Ce document sera distribué et est destiné uniquement aux personnes qui (i) ont une expérience professionnelle en matière d'investissements visées à l'article 19 (5) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005 (modifié, le « Order »), (ii) sont visées à l'article 49 (2) (a) à (d) (« high net worth companies, unincorporated associations, etc. ») du Order, ou (iii) sont en dehors du Royaume-Uni et auxquelles ce communiqué peut être transmis conformément aux lois applicables (ensemble, les « personnes concernées (relevant persons) »). Ni le présent document, ni son contenu, ne doit être utilisé par des personnes qui ne sont pas des personnes concernées (relevant persons). Tout investissement ou activité d'investissement auquel ce document se rapporte est réservé aux personnes concernées (relevant persons) et ne pourra être réalisé que par des personnes concernées (relevant persons).

Italie

L'offre des Obligations n'a pas fait l'objet d'un enregistrement conformément à la législation italienne sur les titres financiers et ce document ne peut être distribué en Italie qu'à (i) des investisseurs qualifiés (investitori qualificati) en vertu de l'article 100 du Décret No. 58 du 24 février 1998 (La Loi sur les Services Financiers) et de l'article 34-ter, paragraphe 1, lettre (b) du règlement CONSOB No. 11971 du 14 mai 1999 (le Règlement CONSOB), tel que modifié ou (ii) dans toutes autres circonstances bénéficiant d'une exemption expresse aux règles applicables aux offres au public, conformément à l'article 100 de La Loi sur les Services Financiers et l'article 34-ter du règlement CONSOB No. 11971, dans chaque cas conformément à toute autre loi ou réglementation italienne ou exigence de la CONSOB ou de toute autre autorité italienne.